



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans les universités la mobilisation s'accroît de plus en plus pour rejeter la loi « LRU » (Loi LRU « Libertés et Responsabilités des Universités » dite Loi Péresse) sous l'impulsion des étudiants, mobilisés nombreux dans plusieurs établissements.

La FERC CGT considère cette lutte tout à fait essentielle pour l'avenir des universités et celui des organismes de recherche publique.

La loi « LRU » organise la concurrence entre les universités et marchandise l'Enseignement Supérieur. Les événements récents au CNRS, dans la logique du Pacte pour la Recherche, montrent que la cohérence de l'ensemble tend à détruire le CNRS (les autres EPST étant également visés à terme) en se dotant d'outils tels que l'ANR (Agence Nationale pour la Recherche) et l'AERES (Agence de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur).

Les Lois « LRU » et « PACTE de la recherche » visent à soumettre l'Enseignement Supérieur et les organismes de recherche aux aléas de la politique gouvernementale et le subordonnent à des intérêts industriels à court terme.

La loi « LRU » constitue un pas supplémentaire dans la liquidation des organismes publics de recherche. Elle introduit la concurrence entre universités.

Elle prévoit des embauches de contractuels alors que, à terme les recrutements de titulaires sont les seuls à même de garantir une recherche indépendante des pressions politiques ou économiques.

Si des crédits supplémentaires sont investis dans les universités ils concernent surtout des mesures ciblées ou des crédits d'impôts. Pour les organismes, il s'agit pour l'essentiel de transferts de charges (les retraites payées par l'État passent à la charge des organismes par exemple).

Dans le projet de budget 2008, aucune création de postes n'est prévue ; au contraire, ce sont 22.500 emplois qui sont supprimés dans la Fonction Publique.

Tous ensemble, exigeons l'abrogation de la loi « LRU » et du « Pacte pour la recherche », le transfert des crédits de l'ANR aux organismes publics, la suppression de l'AERES et luttons pour un véritable service public de recherche et d'enseignement supérieur, au service de tous.

Pour les universités et les organismes nous revendiquons :

- des moyens en postes statutaires et en crédits de base permettant d'améliorer l'encadrement des étudiants et le développement de la recherche et de l'enseignement,
- l'arrêt du pilotage tous azimuts de la recherche par le ministère et le respect de la nécessaire cohérence nationale de la recherche.

La FERC CGT appelle ses syndicats à faire du 20 novembre 2007 un grand moment de mobilisation, de grève et de manifestation de notre exigence d'un vrai Service Public d'Enseignement Supérieur et de Recherche.

Montreuil, le 8 novembre 2007